



Panneau conforme au décret du 15/11/2006. Dimensions, textes, typographies, conformes à la norme de l'article R.3511-6 du Code de la Santé Publique.

Code	Désignation	Dimensions
831707	Panneau adhésif	150x210mm
831706	Panneau rigide	150x210mm
831705	Panneau rigide	210x297mm
831704	Panneau rigide	297x420mm